

BORDEREAU D'ÉCHANGE DE CHEQUES-VACANCES

dont la date de validité est fixée au 31/12/2011

A LIRE IMPÉRATIVEMENT AVANT VOTRE ENVOI :

- 1/ Détachez la souche du haut de chacun des Chèques-Vacances. Elle sera nécessaire en cas de litige.
- 2/ Relevez leur année d'émission
- 3/ Envoyez votre bordereau accompagné des Chèques-Vacances sous pli recommandé à l'adresse suivante :



ANCV – Service Echanges – 36 boulevard Bergson – 95201 Sarcelles Cedex
A compter du 02 janvier jusqu'au 31 mars 2012, cachet de La Poste faisant foi

VOS COORDONNEES

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Valeur en €	Quantité	Montant	Numéros des Chèques-Vacances	Année d'émission
10				2009
20				2009
Total de la remise				
Coût forfaitaire de la prestation			10 €* 	

* déduits du montant total des Chèques-Vacances échangés

Attention : n'envoyez pas de règlement, le montant de cette prestation sera prélevé directement sur le montant de votre demande d'échange.

Exemples :

- Pour 10 Chèques-Vacances de 10 € remis, l'ANCV vous remettra 9 nouveaux Chèques-Vacances de 10 €.
- Pour 10 Chèques-Vacances de 20 € remis, l'ANCV vous remettra 9 nouveaux Chèques-Vacances de 20 € et 1 nouveau Chèque-Vacances de 10€.

Rappel :

A réception des Chèques-Vacances à l'ANCV, les échanges seront traités dans un **délai de deux mois**, et vous parviendront par **courrier recommandé R1**.

Date et signature

Document à dupliquer autant de fois que nécessaire.

Document téléchargeable sur le site www.ancv.com dans la rubrique Espace Client